

## Conditions de l'action 'Pluimers Promotion Amis'

---

- 1) L'action '**Pluimers Promotion Amis**' de Pluimers Isolation SPRL (ci-après : l'action A) est offerte par Pluimers Isolation SPRL, ayant ses bureaux à 1654 Huizingen, G. Demeurslaan 112 (ci-après : Pluimers).
- 2) Il n'y a pas de date de fin pour l'action A. Toutefois, Pluimers se réserve le droit d'y mettre fin à un moment décidé par Pluimers.
- 3) Vous pouvez participer à l'action A si vous êtes âgé(e) de 18 ans ou plus.
- 4) Les adresses peuvent uniquement être transmises par les client(e)s de Pluimers.
- 5) Les coordonnées de la relation communiquées qui sont déjà reprises dans notre base de données des client(e)s au moment de leur réception ne seront prises en considération pour l'action A que si une introduction antérieure dans notre base de données des client(e)s a été effectuée au minimum deux mois plus tôt.
- 6) Si la relation transmise a déjà une offre de Pluimers, l'inscription doit être faite avant que l'accord ne soit donné.
- 7) Les client(e)s, qui sont (de nouveau) communiqué(e)s dans les deux mois suivant la datation de la lettre 'Vriendendeal' au moyen de cette action, sont exclu(e)s de l'action A, sauf s'il s'agit d'un nouvel achat.
- 8) Si la relation communiquée procède à l'isolation de sa maison, l'introducteur reçoit 50,00 € et la relation reçoit une réduction de 50,00 € sur la commande.
- 9) Les chaudières à condensation et les panneaux solaires sont exclus de l'action Pluimers 'Promotion Amis'.
- 10) Les paiements ont lieu une fois par mois. Ceci se fait environ à la moitié du mois suivant l'accord de la relation communiquée.
- 11) Les participant(e)s abusant manifestement de l'Action A peuvent être exclu(e)s de celle-ci. Le montant éventuellement payé injustement peut être réclamé par facture.
- 12) Au cas où des conditions ne sont pas prévues, une décision sera prise par Pluimers.
- 13) Les réclamations relatives à cette action peuvent être transmises par écrit auprès de Pluimers, au département après-vente, [aftersales@pluimers.be](mailto:aftersales@pluimers.be).
- 14) En participant à l'action, le (la) participant(e) accepte les présentes conditions d'action.
- 15) Les présentes conditions d'action sont reprises sur le site web: [fr.pluimers.be/client](http://fr.pluimers.be/client)